

**FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS**

35^e RAPPORT ANNUEL 1980



MAI 1981
PAUL MARTIN



SOMMAIRE

LISTE DES DIRIGEANTS	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
RAPPORT DE LA COMMISSION DE CRÉDIT	6
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	7
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 1980	8
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 1980	18
ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ACTIF ET DU PASSIF DES CAISSES AFFILIÉES	29
SITUATION COMPARATIVE DES CAISSES AFFILIÉES	30

LISTE DES DIRIGEANTS

(au 20 mars 1981)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

* Charles E. Lebrun,
Président-directeur général
Bureau d'Éthique Commerciale
de Montréal Inc.

Vice-président :

** Yvon Paquette, gérant
C.P. St-Eustache

Secrétaire :

Paul Tanguay, industriel
Spécialités Laval Inc.

Administrateurs :

Paul-Émile Blain, avocat
Blain, Piché, Murray et Associés

Pascal Cobello, gérant
C.P. St-Claude

Alain Contant, comptable agréé

* Robert Guerriero, trésorier
Société de développement
de la Baie James

Jean Laurier, gérant
C.P. Immaculée-Conception

* Claude Lyonnais, gérant
C.P. St-Vital de Montréal-Nord

Gérard Paquette, gérant
C.P. Lajeunesse

* Robert Plante, constructeur
R.R. Plante

Paul Faniel, retraité

** Président du comité exécutif

* Membres du comité exécutif

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président :

Maurice Trahan,
médecin anesthésiste
Distrimex Inc.

Secrétaire :

Huguette Bouvier, vice-présidente
Bouvier, Pauzé, Therrien et Associés

Conseiller :

Jean Farley, gérant
C.P. Ste-Gertrude de Montréal-Nord

COMMISSION DE CRÉDIT

Président :

M^e Paul Poirier, notaire
Société Poirier et Poirier

Secrétaire :

Guy Geoffrion, adjoint administratif
Service d'évaluation de la
Communauté urbaine de Montréal

Commissaire :

Jacques Foucault, gérant
C.P. Vimont

DIRECTION GÉNÉRALE

Paul Viau
Directeur général

Jean Laliberté
Directeur général adjoint
- Contrôle et services financiers

Pierre Forget
Directeur général adjoint
- Services aux caisses

Hélène Fournier
Directeur du service des
relations publiques et communications

Marc Lahaie
Directeur des cas spéciaux

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir de vous livrer mon premier message en tant que président du conseil d'administration de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

Au cours de l'année '80, notre Fédération a subi de profondes transformations. Qu'il me soit permis ici de souligner une décision qui a entraîné un changement majeur pour notre groupe, c'est celle de nommer un président à temps plein. J'ai accepté de relever ce défi et d'assumer la responsabilité de la présidence sachant que j'aurais besoin et que je pouvais compter sur l'appui de tous nos officiels et gérants.

Cette décision du conseil d'administration a amené M^e Paul-Émile Blain à remettre sa démission comme président car ses obligations professionnelles l'empêchaient d'accepter un poste de président à temps plein.

Permettez-moi d'exprimer, au nom de tous, notre gratitude à l'endroit de M^e Blain pour l'excellent travail qu'il a accompli en tant que président. À M^e Blain qui nous a fait profiter de son expérience et de son savoir, nous exprimons notre plus profonde gratitude.

L'année '80 a été marquée par une prise de conscience des réalités avec lesquelles nous devons vivre le développement de nos filiales et l'implantation graduelle du système informatique. Nous avons vécu ensemble une période de transition et de changements nombreux. C'est la notion d'ÉQUIPE et de solidarité qui nous a permis de tenir le coup compte tenu de la conjoncture

économique qui drainait beaucoup d'énergie, tant à la Fédération que dans les caisses.

La collaboration de tous a été l'élément essentiel pour la réussite de la conversion des caisses et celle de la Fiducie Canadienne Italienne.

Beaucoup de temps, d'efforts et d'énergies ont été dépensés lors de ces conversions. Seuls la détermination, le dévouement et la coopération de tous ceux impliqués dans ces opérations, tant au niveau des caisses que de la Fédération, ont permis leur réalisation. Même si ces dernières ont donné lieu à des moments très difficiles, d'agitation et d'impatience, le travail d'équipe et les réalisations acquises nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

L'année '80 a été des plus denses sur le plan de la participation. En effet, nos divers conseils et commissions ont tenu de nombreuses réunions :

	Réunions
Comité exécutif	9
Conseil d'administration	20
Commission de crédit	20
Conseil de surveillance	14
Commission sur le rôle des officiels	27
Fiducie Populaire	7
Crédit Populaire Fedmon Inc.	7
Pressographe Inc.	7

Il y a eu notre **Colloque '80** qui a été un événement important. Ce fut un moment de réflexion pour nous tous dont le succès n'aurait pu être atteint sans la participation de nos officiels et

de nos gérants. Ce colloque a permis à l'ensemble de nos caisses de discuter de leur avenir, d'exprimer leur point de vue et d'éveiller les officiels pour une implication accrue dont seule la collaboration de tous et chacun permettra la réalisation.

La Fédération a entrepris durant l'année '80 plusieurs démarches pour s'impliquer dans le monde coopératif. Il y a eu plusieurs congrès, séminaires, rencontres et causeries dans ce milieu où la Fédération était représentée par ses administrateurs. Mentionnons entre autres notre présence au Conseil de la Coopération du Québec, au Conseil Canadien de la Coopération, à l'IRECUS et au Centre de gestion des coopératives de l'École des Hautes Études Commerciales.

En décembre '80, la Fédération a participé à un projet de coopération entre la France et le Québec organisé par le ministère des Affaires intergouvernementales. La Fédération y était représentée par mesdames Jeannine Ducharme, vice-présidente de la Caisse populaire St-Alphonse d'Youville, et Claire Charbonneau, présidente de la Caisse populaire Rosemère-Lorraine.

Pour l'année '81, le conseil d'administration s'est donné cinq objectifs :

- 1) rentabilité des caisses et politiques financières de la Fédération;
- 2) développement du service informatique;
- 3) améliorations et augmentation des communications entre la Fédération et les caisses;

- 4) contrôle et amélioration des rapports financiers;
- 5) réforme du règlement de régie interne de la Fédération.

Pour atteindre ces objectifs, la Fédération sera à l'écoute et à l'affût des besoins de ses membres. Son personnel et celui des caisses constituent une équipe décidée laquelle malgré les difficultés de parcours continuera grâce à sa créativité et à son dynamisme à justifier sa raison d'être.

En guise de conclusion, qu'il me soit permis de remercier mes collègues du conseil d'administration, de la commission de crédit et du conseil de surveillance pour l'immense somme de travail qu'ils ont accompli durant cette année. Soyez assurés qu'ensemble en utilisant chacun notre puissance créatrice, nous saurons nous dépasser et réaliser l'objectif d'une fédération à l'avant-garde du mouvement coopératif.

Charles E. Lebrun
Président

C'est avec émotion et enthousiasme que je vous retrouve.

Vos Caisses ont subi, au cours de l'année 1980, les soubresauts des marchés monétaires et financiers, tout comme votre Fédération.

En même temps, il fallait voir au développement de Fiducie Populaire, Crédit Populaire Fedmon Inc., Pressographe Inc. et Informatique Populaire Ltée, tout en maintenant les services de la Fédération qui elle, se devait de revoir ses structures administratives pour faire face à tous les besoins.

Le directeur général s'était entouré de 6 adjoints dont la majorité venait de l'extérieur, et plusieurs directeurs de service avaient été nommés pour partager les responsabilités. La pression sur les cadres, le personnel, les administrateurs, aussi bien au niveau de la Fédération, des filiales, que des Caisses, est devenue insupportable au cours de la conversion du système informatique qui drainait, non seulement le capital, mais surtout l'énergie humaine. Il semble que l'on ait vécu au cours de cette période toute la gamme des émotions, de l'euphorie à la panique, en passant par toutes les frustrations qu'un humain peut ressentir.

L'année 1980 est terminée. La tempête est presque finie. J'arrive... je fais le bilan...

Je me dois de vous rendre hommage; vous avez réussi l'impossible ! Nous nous devons également de rendre hommage à ceux qui nous ont quitté, et de les remercier de leurs efforts et de leur contribution personnelle.

Nous avons maintenant le meilleur système informatique, et nos services, en général, sont meilleurs que ceux de tout autre organisme dans notre domaine.

Aspect financier 1980

Les excédents de la Fédération auraient été de 1,845 million \$, n'eut été l'aide de 931 000 \$ aux caisses déficitaires, les pertes de 996 000 \$ absorbées à la liquidation d'Informatique Populaire Ltée, et une provision de 82 000 \$ sur une créance en litige.

Le déficit net de 164 000 \$ pour l'exercice est donc plus que raisonnable dans les circonstances. Nos réserves se chiffrent maintenant à 896 000 \$.

Aux états financiers, vous remarquerez sûrement que la masse salariale a, malgré les augmentations, légèrement diminuée. Cette baisse est due en grande partie à de nombreux départs dont notamment plusieurs au niveau du personnel-cadre. Les frais généraux ont été réduits de près de 15% malgré un taux d'inflation de plus de 10% en 1980. Ces départs et ces réductions de coût n'ont pas été sans causer de problèmes.

Les services comptables et financiers de la Fédération, en plus de devoir s'accommoder de l'exiguïté des locaux mis à leur disposition, de pallier à un accroissement substantiel du volume des transactions découlant de la mise en place et du rapatriement de certaines filiales, et de faire face aux surcharges de travail occasionnées par la conversion à un nouveau système informatique, n'ont pas été en mesure de fournir toute l'information qu'ils auraient souhaité transmettre aux administrateurs.

Le service d'inspection a travaillé avec un personnel trop réduit, pour relever toutes les déficiences à temps et informer adéquatement les conseils d'administration.

Les conséquences financières immédiates n'ont pas été catastrophiques comme vous pouvez le constater mais,

s'il y a eu inquiétude, pour ne pas dire panique, les principales causes ont été un surcroît de travail avec un personnel restreint occasionnant par le fait même un manque d'information et de contrôle.

En 1981, nous devons, à la fois, pallier à ces insuffisances, et payer pour les effets de ces déficiences. Le service d'inspection a maintenant tous ses effectifs et la direction contrôle et services financiers est à compléter sa réorganisation.

Prévisions budgétaires 1981

Le budget qui se voulait réaliste, c'est-à-dire qu'il reflétait de façon conservatrice les revenus estimés et tentait de tenir compte de toutes les dépenses et même des imprévus, a été soumis au conseil d'administration alors qu'il reflétait un déficit anticipé de plus de 500 000 \$.

Après étude, le conseil nous a donné le mandat suivant : « Maximiser nos revenus, réduire l'augmentation de la masse salariale d'environ 40% et contrôler de façon rigide toutes les dépenses de façon à équilibrer revenus et dépenses ». L'objectif en deux mots : **DÉFICIT ZÉRO.**

Objectif 1981 - Excédent 1,00 \$

La direction générale accepte avec enthousiasme le défi. Toute entreprise qui traverse une période difficile doit faire appel à toutes ses ressources, revoir ses politiques, et prendre les moyens qui s'imposent.

Dorénavant, la Fédération garantira les déficits des Caisses, s'impliquera d'avantage pour trouver les solutions, mais ne subventionnera plus. La Fédération respectera les engagements déjà pris (200 000 \$ en 1981) mais tout autre engagement se fera conformément à sa nouvelle politique. Le but est d'éviter, au niveau de la Fédération, des déficits

accrus dans les années difficiles, et des surplus énormes dans les années où presque toutes les Caisses rembourseraient en même temps.

L'évaluation de la masse salariale sera contrôlée de façon rigide sans que le personnel actuel n'ait de raison de s'insécuriser. Les nouveaux postes devront répondre à des besoins essentiels, augmenter les revenus ou permettre de réduire certaines dépenses. Exemple : le « tri-fin » effectué par le service de la compensation sera disponible et coûtera à la Caisse qui en fera usage, une somme équivalente à moins de la moitié de son coût actuel. Le remplacement de personnel et les services de dépannage seront fournis aux Caisses, au coût. Lorsqu'ils n'ont pas à payer directement le coût d'un service, certains ont l'impression que c'est gratuit. C'est faux ! Lorsqu'une Caisse abuse des services et force la Fédération à grossir ses effectifs, c'est l'ensemble qui paie, c'est-à-dire vous tous.

Les investissements et les dépenses devront être contrôlés de façon serrée dans tous les domaines, sans toutefois vous priver des outils et des services essentiels à la croissance et à une saine administration.

Si nous devons répondre à toutes les demandes de services additionnels, subventionner toutes les Caisses déficitaires, tout en absorbant les coûts excédentaires de l'informatique, nous devrions envisager un déficit au delà de nos moyens.

Actuellement, les Caisses paient les coûts directs du traitement informatique, et ce, sans tenir compte du manque à gagner sur une somme investie d'au delà de 6 millions \$, de l'amortissement des coûts d'équipement et des frais

différés d'implantation supporté par la Fédération.

Tenant compte de ce que nous avons mentionné précédemment, nous sommes convaincus que nous atteindrons l'objectif, et au lieu de parler de déficit, nous réaliserons un excédent; modeste, mais un excédent, ne fusse que de 1,00 \$.

En même temps, les services disponibles seront améliorés, et nous aiderons nos Caisses à prendre les mesures pour augmenter leur rentabilité et leurs services.

Les coûts de l'informatique

Les coûts d'opération sont déjà prévus au budget, et ce dernier tient également compte d'améliorations importantes. Nous serons même prêts à répondre rapidement, à toutes demandes, voir même « le guichet automatique », si vous en manifestez le désir.

Réduire les coûts ? Le moyen, c'est de rendre des services à d'autres entreprises financières, ou accepter des partenaires. Depuis le 8 janvier (3 jours après mon arrivée), j'ai pris contact avec une institution financière à ce sujet. L'étude devrait être terminée incessamment et, à date, nous avons bon espoir que nos démarches soient fructueuses. Notre président et le directeur du service de l'informatique ont également établi des contacts qui laissent présager un potentiel intéressant. Nous avons actuellement une entente avec la Fiducie Canadienne Italienne au niveau de l'informatique et, à ce jour, les résultats dépassent toute espérance. La renommée de notre système informatique a même dépassé les frontières, une firme Australienne s'étant portée acquéreur des améliorations que nous avions apportées au programme de base. L'avenir

regorge de promesses mais, par esprit de conservatisme, elles ne sont pas budgétisées !

Nos prévisions se veulent réalistes, mais nous voulons bien admettre qu'elles sont peut-être un peu modestes. Une note encourageante; permettez-moi de vous assurer que la qualité des services qu'offre la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins demeure supérieure à celle de tout autre organisme semblable, et que, malgré tout, les coûts d'opérations sont encore de beaucoup inférieurs, et ce, pour toutes les Caisses.

Pas de contrainte budgétaire

Il n'y aura aucune contrainte budgétaire en ce qui regarde l'information et la formation des officiels de nos Caisses. Tous les moyens seront mis à votre disposition, et nous ferons l'impossible pour nous assurer de votre participation... Sans vous, il n'y aurait pas de Caisse populaire.

Les filiales

En 1980, toutes nos filiales ont affiché des excédents, et ce, après avoir remboursé les frais encourus pour leur compte par la Fédération. L'année 1981, laisse présager des résultats encore plus encourageants pour les filiales. Les états financiers de chacune d'elles sont à votre disposition.

Conclusion

Ce n'est pas le travail qui manque. L'année ne sera certainement pas facile mais, ensemble, nous atteindrons nos objectifs. Nos Caisses et la Fédération ont survécu à la tempête. Nous referons d'abord le plein, pour repartir plus sages et enthousiastes vers d'autres sommets.

Paul Viau, c.a.
Directeur général.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CRÉDIT

Nous vous présentons le rapport des activités de la Commission de crédit pour l'année 1980.

Nombre de réunions	20	
Demandes étudiées	139	
Nouveaux prêts accordés *	65	13 790 624 \$
Renouvellements d'hypothèques	24	3 347 180 \$
Mutations d'hypothèques	27	2 006 621 \$

* Les 65 nouveaux prêts se répartissent comme suit :

Prêts hypothécaires	24	936 293 \$
Reconnaisances de dette	29	104 331 \$
Ouvertures de crédit	12	12 750 000 \$

Nous remercions le personnel de la Fédération et en particulier M. Roger Gauthier, directeur du service des crédits et madame Lucie Pominville, secrétaire spécialisée en crédit, pour leur aide précieuse apportée dans l'analyse des demandes et dans la vérification du crédit des emprunteurs et leur fidélité à respecter leurs engagements.

Paul Poirier, président
Jacques Foucault, commissaire
Guy Geoffrion, secrétaire

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames et Messieurs les officiels,

Après la dernière réunion annuelle, votre conseil de surveillance se composait d'un président de conseil d'administration, d'un président de conseil de surveillance et d'un gérant de Caisses affiliées. Ces trois officiels n'avaient pas ensemble une année de travail à ce conseil de surveillance de la Fédération. Pour bien remplir leurs obligations, ces officiels se donnèrent comme mandat premier de connaître, en autant que cela soit possible, leur Fédération.

Votre conseil de surveillance désirait avoir des rencontres fréquentes, sinon régulières, avec le directeur général et le futur directeur général adjoint au contrôle interne de la Fédération et de ses filiales. Ce poste qui devait être créé, suite à un vœu de la dernière assemblée générale annuelle du 29 mars 1980, item 14.

Nous pouvons vous dire que les trois directeurs généraux qui se sont succédés, nous ont apporté toute la collaboration attendue.

Notre rencontre avec le vérificateur externe nous a appris qu'il était satisfait des réponses des cadres aux remarques qu'il avait faites.

Nous croyons pouvoir vous dire que les réformes demandées, tant par l'assemblée générale que par les vérificateurs, sont en bonne voie.

Au cours de ses nombreuses assemblées, bien au delà des quatre obligatoires, votre conseil de surveillance a

vérifié, au meilleur de sa connaissance, les opérations normales de la Fédération, incluant les devoirs imposés directement par la Loi des caisses d'épargne et de crédit aux articles 58 et 59.

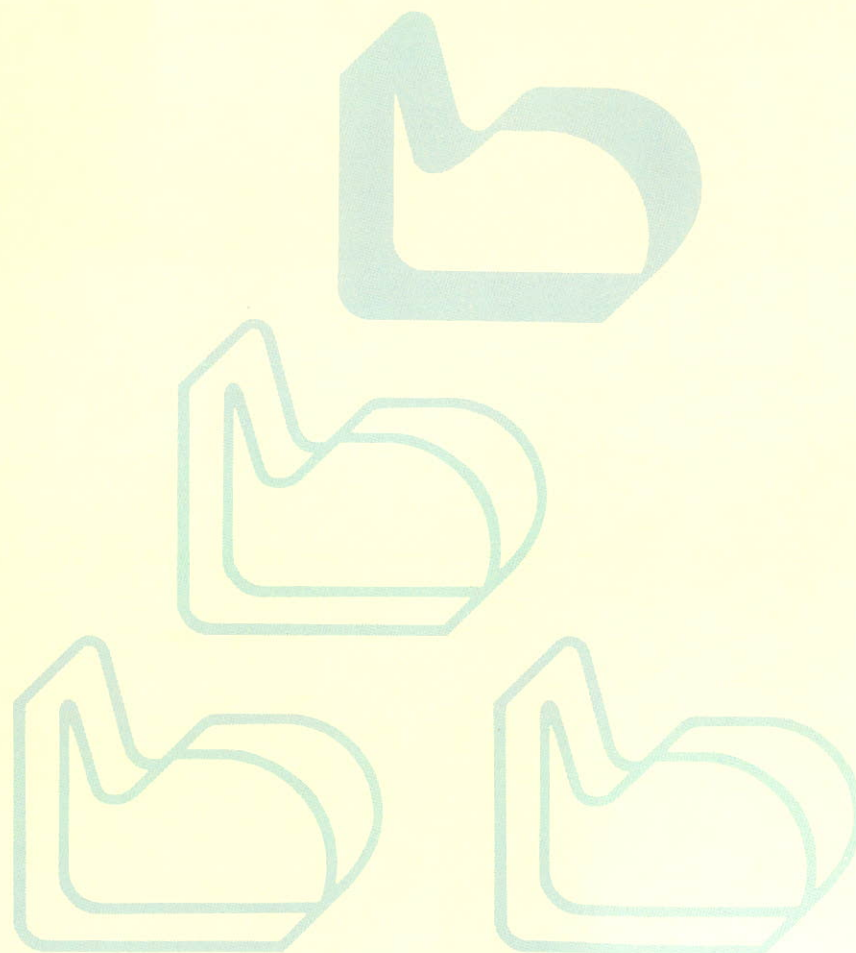
À la lecture des procès-verbaux de la commission de crédit, certains points demeuraient obscurs pour nous. Vos commissaires de crédit nous ont très bien reçus et nous ont éclairés. Nous les en remercions.

Votre conseil de surveillance, selon les pouvoirs conférés par la loi, a essayé, par sa présence, de faire en sorte que vous assistiez le plus possible aux opérations de votre Fédération. Il croit que les opérations de la Fédération se font dans la plus stricte légalité.

Le conseil de surveillance,

Maurice Trahan, président
Gilles Masson, secrétaire
Maurice Lahaye, conseiller

**ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 1980**



BILAN CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 1980
(en milliers de dollars)

ACTIF

	1980	1979
Encaisse	2 682 \$	— \$
Dépôts à terme	23 062	6 504
Intérêts courus	1 306	1 478
Stock de papeterie et débiteurs divers	595	366
Équipement détenu pour la revente ou la location éventuelle	7	781
Placements :		
Obligations, au coût amorti (note 3)	40 835	47 742
Actions, au coût	117	55
Prêts et avances	24 655	26 647
Montant à recevoir en vertu de contrats de location-financement	948	1 237
Immobilisations (note 4)	3 846	3 447
Frais de développement et d'implantation reportés d'un système informatique (note 5)	3 630	2 254
	101 683 \$	90 511 \$

Pour le conseil,
Charles E. Lebrun, président
Paul Viau, c.a., directeur général

PASSIF

	1980	1979
Dépôts de compensation	39 098 \$	31 567 \$
Dépôts à terme	35 015	20 047
Dépôts permanents	18 561	16 725
	92 674	68 339
Découvert de banque	—	3 819
Chèques et autres effets en transit	5 572	15 076
Contributions à payer et frais courus	1 976	1 962
Provision pour aide aux caisses déficitaires	569	282
Impôts sur le revenu à payer	3	—
Impôts sur le revenu reportés	27	5
Capital social	2	2
Réserve et déficit accumulé	860	1 026
	101 683 \$	90 511 \$

RAPPORT
DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la
Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins au 31 décembre 1980, ainsi que les états consolidés des résultats et de réserve et déficit accumulé de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les

sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Fédération au 31 décembre 1980 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette

date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Comptables agréés

Montréal, le 13 février 1981

**RÉSERVE ET
DÉFICIT ACCUMULÉ
CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE
TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1980**
(en milliers de dollars)

	1980	1979
TROP-PERÇUS À RÉPARTIR (DÉFICIT ACCUMULÉ)		
Solde au début	26 \$	409 \$
Virement à la réserve générale	—	25
	26	384
Déficit de l'exercice	166	411
	(140)	(27)
Appropriation de la réserve d'assistance mutuelle	—	53
Solde à la fin	(140)	26
RÉSERVE D'ASSISTANCE MUTUELLE		
Solde au début	—	53
Virement aux trop-perçus à répartir	—	53
Solde à la fin	—	—
RÉSERVE GÉNÉRALE		
Solde au début	1 000	975
Appropriation des trop-perçus à répartir	—	25
Solde à la fin	1 000	1 000
	860 \$	1 026 \$

**RÉSULTATS
CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE
TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1980**
(en milliers de dollars)

	1980	1979
REVENUS		
Intérêts gagnés	9 496 \$	8 283 \$
Moins : Dépenses d'intérêts	5 598	4 550
Marge brute	3 898	3 733
Autres revenus :		
Honoraires et commissions	3 422	1 657
Contributions	686	540
	8 006	5 930
DÉPENSES		
Salaires et bénéfices d'appoint	3 552	3 047
Frais généraux	2 929	1 968
Amortissement des immobilisations	326	104
Amortissement des frais de développement et d'implantation reportés d'un système informatique	327	—
	7 134	5 119
TROP-PERÇUS avant les postes suivants :	872	811
Aide aux caisses déficitaires	931	967
Mauvaises créances	82	250
	1 013	1 217
DÉFICIT de l'exercice avant impôts sur le revenu	141	406
IMPÔTS SUR LE REVENU		
Exigibles	3	—
Reportés	22	5
	25	5
DÉFICIT DE L'EXERCICE	166 \$	411 \$

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

**1 - STATUT ET NATURE
DES ACTIVITÉS**

La Fédération, constituée selon la Loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec, offre divers services à ses caisses affiliées, tandis que ses filiales offrent des services de fidéicommis de prêts commerciaux et d'imprimerie.

**2 - ÉNONCÉ DES
CONVENTIONS COMPTABLES**

Principes de consolidation :
Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins et de ses filiales en propriété exclusive, Fiducie Populaire, Pressographe Inc. et Crédit Populaire Fedmon Inc. La filiale Informatique Populaire Ltée a été liquidée au cours de l'exercice et ses biens cédés à la Fédération.

Équipement détenu pour la revente ou la location éventuelle :
Cet équipement est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations :
Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation, selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la période et des taux annuels suivants :

Bâtiment	2 1/2%
Matériel et outillage	20%
Équipement informatique	14 2/7%
Mobilier et agencement	10%
Améliorations	
locatives - durée	
résiduelle	
du bail	

Frais de développement et d'implantation reportés d'un système informatique :

Tous les frais engagés depuis la formation du service informatique jusqu'au 31 mai 1980 ont été reportés et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept ans jusqu'en 1987.

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**
(en milliers de dollars)

3 - OBLIGATIONS, AU COÛT AMORTI

	1980		1979	Échéance à la valeur nominale							Total
	Valeur nominale	Valeur du marché	Coût amorti	Coût amorti	1981	1982	1983	1984	1985	1986 et suivantes	
Gouvernement du Canada	10 400	9 202	10 310	8 879	250	1 100	975	2 100	675	5 300	10 400 \$
Gouvernement du Québec et Hydro-Québec	5 147	4 132	5 110	4 721	263	167	57	312	200	4 148	5 147
Cités, villes et municipalités	13 919	12 711	13 739	21 206	2 922	2 567	2 596	2 057	1 450	2 327	13 919
Commissions scolaires et maisons d'enseignement	8 870	8 049	8 769	9 411	1 563	1 479	1 294	2 097	1 224	1 213	8 870
Hôpitaux	1 295	1 215	1 280	2 023	661	354	100	175	5	—	1 295
Autres	1 633	1 380	1 627	1 502	100	—	125	300	328	780	1 633
	41 264	36 689	40 835	47 742	5 759	5 667	5 147	7 041	3 882	13 768	41 264 \$

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

4 - IMMOBILISATIONS

	1980 (000 \$)	1979 (000 \$)
Coût :		
Terrain	119	119
Bâtiment	1 344	1 306
Équipement informatique	2 420	1 853
Matériel et outillage	532	512
Mobilier et agencement	237	201
Améliorations locatives	50	48
	4 702	4 039
Amortissement accumulé	856	592
Valeur comptable nette	3 846	3 447

5 - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT ET D'IMPLANTATION REPORTÉS D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE

	(000 \$)	
Coût pour la filiale au moment de la liquidation	4 335	—
Radiation des frais d'intérêts et des loyers chargés par la Fédération et ses filiales avant la mise en exploitation commerciale et imputés au frais reportés	378	—
	3 957	—
Amortissement accumulé	327	—
Valeur comptable nette	3 630	—

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

6 - EMPRUNTS À DEMANDE

Des obligations au coût amorti de 7 583 000 \$ sont affectées à la garantie d'emprunts à demande éventuels.

7 - ENGAGEMENTS

La Fédération se porte garante des baux de deux caisses affiliées pour un montant de 99 000 \$ ainsi que du déficit accumulé des caisses déficitaires. Au 31 décembre 1980, ces déficits accumulés s'élevaient à environ 1 100 000 \$ déduction faite des montants provisionnés pour aide aux caisses déficitaires.

Tout montant que la Fédération devra déboursier en vertu de ces engagements sera comptabilisé dans les dépenses de l'exercice où elles seront encourues.

8 - ÉVENTUALITÉS

Une des filiales de la Fédération fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un emprunteur pour un montant de 1 000 000 \$. De plus, la Fédération fait également l'objet, conjointement avec deux de ses employés et une caisse affiliée, d'une poursuite de 420 000 \$ de la part d'un emprunteur. De l'avis des administrateurs et des conseillers juridiques de la Fédération, aucune perte ne devrait résulter de ces poursuites. Cependant, tout montant que la Fédération ou sa filiale pourrait déboursier sera comptabilisé à titre de redressement affecté aux exercices antérieurs.

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

9 - BAUX À LONG TERME

La Fédération est engagée d'après des baux à long terme pour des automobiles, de l'outillage et des locaux à verser un loyer total de 384 000 \$.

Les baux pour les locaux échoient en novembre 1981 et novembre 1985 et comportent des options de renouvellement dont la Fédération pourra se prévaloir en donnant un préavis de trois et six mois. De plus, le locataire devra assumer une portion des taxes et des frais d'exploitation des locaux.

Les baux pour l'outillage et les automobiles échoient jusqu'en décembre 1982.

La dépense de loyer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 s'élève à 222 000 \$ (200 000 \$ en 1979). Les loyers annuels minimums pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	(000 \$)
1981	210
1982	113
1983	19
1984	22
1985	20

10 - IMPÔTS SUR LE REVENU

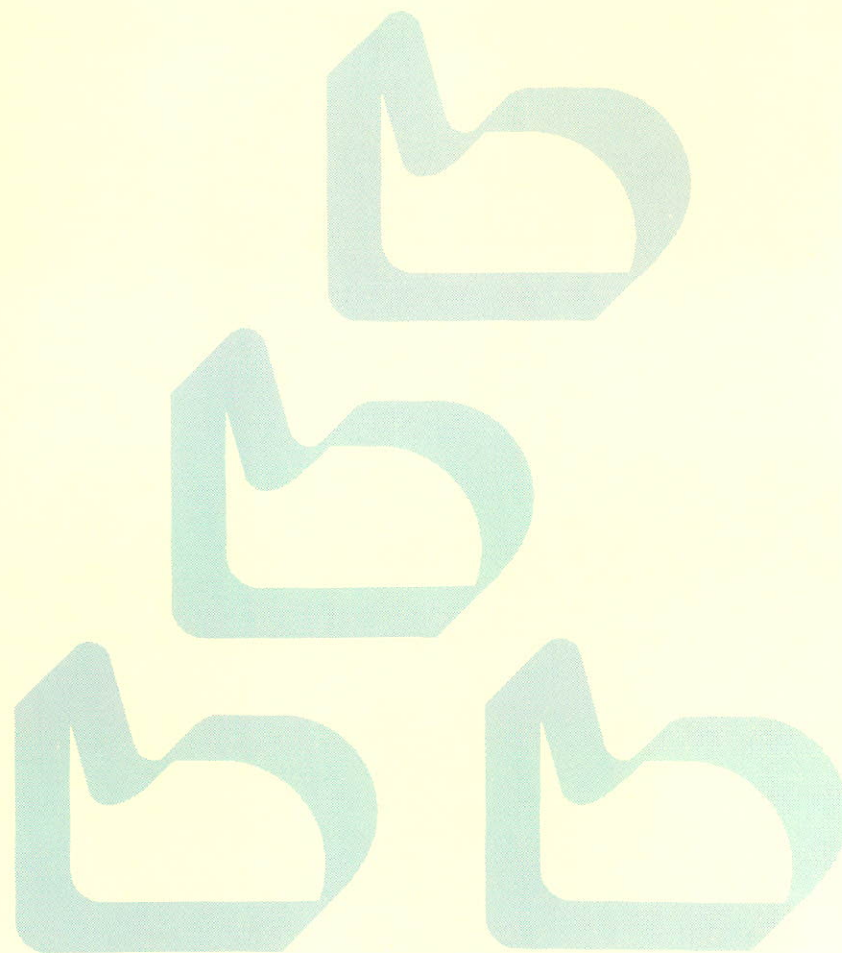
L'avantage fiscal provenant des pertes comptables n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes susceptibles de réduire les impôts futurs s'élèvent à 771 000 \$ et se détaillent comme suit :

	(000 \$)
Montant des pertes fiscales à reporter dans les délais suivants :	
1984	1 264
1985	2 063
	3 327
Portion des pertes fiscales provenant d'écarts temporaires et ne produisant pas d'avantage fiscal	
	2 556
	771

**11 - CHIFFRES
DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 1980**



BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1980
(en milliers de dollars)

ACTIF

	1980	1979
Encaisse	2 682 \$	— \$
Dépôts à terme	15 804	3 654
Intérêts courus	1 120	1 369
Débiteurs divers	686	478
Dû par les filiales	—	4 315
Placements :		
Obligations, au coût amorti (valeur du marché 34 887 000 \$, 43 203 000 \$ en 1979)	38 989	46 730
Actions de filiales, au coût	1 990	1 066
Autres actions, au coût	117	55
Prêts et avances	16 534	23 083
Immobilisations (note 3)	3 710	1 376
Frais de développement et d'implantation reportés d'un système informatique (note 4)	3 704	—
	85 336 \$	82 126 \$

Pour le conseil,
Charles E. Lebrun, président
Paul Viau, c.a., directeur général

PASSIF

	1980	1979
Dépôts de compensation	44 183 \$	31 592 \$
Dépôts à terme	18 084	12 299
Dépôts permanents	18 561	16 724
	80 828	60 615
Découvert de banque	—	3 901
Chèques et autres effets en transit	1 163	14 858
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 5)	478	—
Contributions à payer et frais courus	1 400	1 408
Provision pour aide aux caisses déficitaires	569	282
Capital social	2	2
Réserve et déficit accumulé	896	1 060
	85 336 \$	82 126 \$

RAPPORT
DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la
Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins au 31 décembre 1980, ainsi que les états des résultats et de réserve et déficit accumulé de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils ne sont

pas consolidés, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fédération au 31 décembre 1980 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ces états financiers ont été dressés uniquement pour les fins de gestion interne et d'administration fiscale. Nous avons fait rapport aux membres sur

les états financiers consolidés de la Fédération au 31 décembre 1980.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Comptables agréés

Montréal, le 13 février 1981

**RÉSERVE ET DÉFICIT
ACCUMULÉ DE
L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1980**
(en milliers de dollars)

	1980	1979
TROP-PERÇUS À RÉPARTIR (DÉFICIT ACCUMULÉ)		
Solde au début	60 \$	399 \$
Virement à la réserve générale	—	25
	60	374
Déficit de l'exercice	164	367
	(104)	7
Appropriation de la réserve d'assistance mutuelle	—	53
Solde à la fin	(104)	60
RÉSERVE D'ASSISTANCE MUTUELLE		
Solde au début	—	53
Virement aux trop-perçus à répartir	—	53
Solde à la fin	—	—
RÉSERVE GÉNÉRALE		
Solde au début	1 000	975
Appropriation des trop-perçus à répartir	—	25
Solde à la fin	1 000	1 000
	896 \$	1 060 \$

**RÉSULTATS
DE L'EXERCICE
TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1980**
(en milliers de dollars)

	1980	1979
REVENUS		
Intérêts gagnés	8 806 \$	7 950 \$
Moins : Dépenses d'intérêts	4 517	4 381
Marge brute	4 289	3 569
Autres revenus : Honoraires et commissions	1 530	1 708
Contributions	686	540
	6 505	5 817
DÉPENSES		
Salaires et bénéfices d'appoint	2 932	3 023
Frais généraux	1 566	1 842
Amortissement des immobilisations	115	102
Amortissement des frais de développement et d'implantation reportés d'un système informatique	47	—
	4 660	4 967
TROP-PERÇUS avant les postes suivants :	1 845	850
Aide aux caisses déficitaires	931	967
Perte à la liquidation d'une filiale (note 7)	996	—
Mauvaises créances	82	250
	2 009	1 217
DÉFICIT de l'exercice	164 \$	367 \$

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

**1 - STATUT ET
NATURE DES ACTIVITÉS**

La Fédération, constituée selon la Loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec, offre divers services à ses caisses affiliées.

**2 - ÉNONCÉ DES
CONVENTIONS COMPTABLES**

Immobilisations :

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la période et des taux annuels suivants :

Bâtiment	2 1/2%
Matériel et outillage	20%
Mobilier et agencement	10%
Équipement informatique	14 2/7%
Améliorations	
locatives - durée	
résiduelle	
du bail	

Frais de développement et d'implantation reportés d'un système informatique :

Tous les frais engagés depuis la formation du service informatique jusqu'au 31 mai 1980, date de mise en exploitation commerciale, ont été reportés et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept ans jusqu'en 1987.

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

3 - IMMOBILISATIONS

	1980 (000 \$)	1979 (000 \$)
Coût :		
Terrain	119	119
Bâtiment	1 344	1 215
Matériel et outillage	417	340
Équipement informatique	1 801	—
Mobilier et agencement	234	187
Améliorations locatives	18	48
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	599	—
	4 532	1 909
Amortissement accumulé	822	533
Valeur comptable nette	3 710	1 376

L'amortissement accumulé de 822 000 \$ sur les immobilisations inclut 50 000 \$ relatifs à l'équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition.

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

**4 - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT
ET D'IMPLANTATION
REPORTÉS D'UN SYSTÈME
D'INFORMATIQUE**

	(000 \$)
Coût pour la filiale au moment de la liquidation	4 335
Radiation des frais d'intérêts et des loyers chargés par la Fédération à sa filiale avant sa mise en exploitation commerciale et imputés aux frais reportés	297
	4 038
Amortissement accumulé	334
Valeur comptable nette	3 704

**5 - OBLIGATION EN VERTU D'UN
CONTRAT DE
LOCATION-ACQUISITION**

L'obligation porte intérêt à 14,82%, est remboursable par versements mensuels et vient à échéance en 1984. Cette obligation a été contractée auprès d'une filiale et grève l'équipement informatique loué.

Les versements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

	(000 \$)
1981	158
1982	158
1983	158
1984	166
Total des versements minimums exigibles	640
Moins : montant représentant les intérêts	162
	478

6 - EMPRUNTS À DEMANDE

Des obligations au coût amorti de 7 583 000 \$ sont affectées à la garantie d'emprunts à demande éventuels.

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

**7 - PERTE À LA LIQUIDATION
D'UNE FILIALE**

Au cours de l'exercice, la Fédération a procédé à la liquidation d'une de ses filiales Informatique Populaire Ltée. Les valeurs attribuées aux biens acquis et aux dettes assumées se détaillent comme suit :

	(000 \$)
Comptes-clients	345
Immobilisations	2 349
Frais de développement et d'implantation reportés d'un système informatique	3 751
Découvert de banque	(241)
Comptes-fournisseurs et frais courus	(91)
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(480)
	5 633
Annulation des diverses dettes de la filiale envers la Fédération	6 559
Annulation des placements en actions	70
	6 629
Perte à la liquidation (a)	996

(a) La perte à la liquidation de la filiale comprend le déficit de la filiale à la date de liquidation majorée des intérêts et des loyers chargés à la filiale par la Fédération avant la date de mise en exploitation commerciale de la filiale. Au cours de cette période, tous les frais encourus par la filiale étaient imputés aux frais de développement et d'implantation reportés d'un système informatique. Le montant du redressement s'élevant à 276 000 \$ a diminué d'autant les frais de développement et d'implantation reportés.

8 - ENGAGEMENTS

La Fédération se porte garante des baux de deux caisses affiliées pour un montant de 99 000 \$ ainsi que du déficit accumulé des caisses déficitaires. Au 31 décembre 1980, ces déficits accumulés s'élevaient à environ 1 100 000 \$ déduction faite des montants provisionnés pour aide aux caisses déficitaires.

Tout montant que la Fédération devra déboursier en vertu de ces engagements sera comptabilisé dans les dépenses de l'exercice où elles seront encourues.

**NOTES
COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

9 - ÉVENTUALITÉS

La Fédération fait l'objet, conjointement avec deux de ses employés et une caisse affiliée, d'une poursuite de 420 000 \$ de la part d'un emprunteur. De l'avis des administrateurs et du conseiller juridique de la Fédération, aucune perte ne devrait résulter de cette poursuite. Cependant, tout montant que la Fédération pourrait déboursier sera comptabilisé à titre de redressement affecté aux exercices antérieurs.

10 - BAUX À LONG TERME

La Fédération est engagée d'après des baux à long terme pour des automobiles, de l'outillage et des locaux à verser un loyer total de 375 000 \$.

Les baux sur les locaux échoient en novembre 1981 et novembre 1985 et comportent des options de renouvellement dont la Fédération pourra se prévaloir en donnant un préavis de trois et six mois. De plus, le locataire devra assumer une portion des taxes et des frais d'exploitation des locaux.

Les baux sur l'outillage et les automobiles échoient jusqu'en mai 1982.

La dépense de loyer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 s'élève à 198 000 \$ (200 000 \$ en 1979). Les loyers annuels minimums pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	(000 \$)
1981	205
1982	109
1983	19
1984	22
1985	20

11 - IMPÔTS SUR LE REVENU

L'avantage fiscal provenant des pertes comptables n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes susceptibles de réduire les impôts futurs s'élèvent à 717 000 \$ et se détaillent comme suit :

	(000 \$)
Montant des pertes fiscales à reporter dans les délais suivants :	
1984	1 264
1985	2 063
	3 327
Portion des pertes fiscales provenant d'écarts temporaires et ne produisant pas d'avantage fiscal	2 610
	717

12 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES FILIALES

Les revenus et les dépenses de la Fédération incluent les transactions suivantes :

	1980 (000 \$)
Revenus d'intérêts	983
Dépenses d'intérêts	233
Honoraires et commissions	259
Frais généraux	154

Les opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires de la Fédération.
De plus, les postes du bilan comprennent les comptes suivants :

	1980 (000 \$)	1979 (000 \$)
Actif :		
Dépôts à terme	—	150
Intérêts courus	1	28
Débiteurs divers	246	109
Dû par les filiales	—	4 315
Actions	1 990	1 066
Prêts et avances	1 794	1 936
Passif :		
Dépôts de compensation	5 084	33
Dépôts à terme	110	50
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	478	—
Contributions à payer et frais courus	126	1

13 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**ÉTATS CONSOLIDÉS
DE L'ACTIF ET
DU PASSIF DES
CAISSES AFFILIÉES**
(en millions de dollars)

	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971
ACTIF										
Encaisse	90,3	77,6	81,1	65,7	61,8	57,9	42,3	37,5	39,5	30,8
Placements	76,7	82,4	90,4	89,1	87,5	82,6	78,4	87,1	89,1	79,9
Reconnaissance de dettes	111,7	115,7	98,0	82,5	70,3	57,0	48,5	41,2	35,5	31,7
Hypothèques	386,6	389,3	335,6	289,2	237,2	185,0	147,4	124,5	88,5	70,1
Immobilisation	14,7	14,8	13,5	11,8	9,1	8,5	8,3	7,4	7,1	7,1
Autres actifs	11,2	10,4	12,0	10,7	8,9	7,3	6,1	4,2	3,5	2,6
Total	691,2	690,2	630,6	549,0	474,8	398,3	331,0	301,9	263,2	222,2
PASSIF										
Capital social	13,5	18,6	22,7	18,1	13,7	12,9	12,2	13,1	14,6	12,5
Épargne avec opérations	123,0	125,5	125,0	123,9	118,7	110,5	95,6	96,7	88,9	76,5
Épargne stable	151,0	135,2	111,4	102,8	91,9	81,2	88,3	100,2	83,4	73,0
Épargne à terme	317,5	318,8	303,0	251,9	212,6	165,4	113,6	73,5	60,2	46,7
Autres épargnes	43,2	39,0	28,2	15,9	8,7	4,8	0,9	0,3	0,3	0,3
	648,2	637,1	590,3	512,6	445,6	374,8	310,6	283,8	247,4	209,0
Autres passifs	25,3	30,4	16,9	14,7	11,3	8,2	7,5	6,1	4,3	3,3
Valeur nette	17,7	22,7	23,4	21,7	17,9	15,3	12,9	12,0	11,5	9,9
Total	691,2	690,2	630,6	549,0	474,8	398,3	331,0	301,9	263,2	222,2

**SITUATION
COMPARATIVE DES
CAISSES AFFILIÉES
AU 31 DÉCEMBRE 1980**

Caisses populaires	Année de fondation	Nombre de membres	Actif 79-12-31 (millions de \$)	Actif 80-12-31 (millions de \$)	Pourcentage d'augmentation
St-Alphonse d'Youville	1927	21 526	84,8	87,4	3,1.
St-Eustache	1942	25 769	76,8	83,3	8,5.
Immaculée-Conception	1909	13 508	56,4	55,5	(1,6)
Pontmain	1960	8 723	36,3	39,8	9,6.
Ste-Cécile	1918	12 015	35,5	34,6	(2,5)
Papineau	1954	9 463	31,5	32,0	1,6.
St-Claude	1962	11 428	26,7	28,6	7,1.
St-Sacrement	1940	7 982	25,5	22,6	(11,4)
St-Vital	1937	7 791	24,3	26,1	7,4.
Repentigny	1953	11 717	21,9	23,7	8,2.
Vimont	1939	11 363	21,8	22,1	1,4.
St-Enfant-Jésus	1917	4 300	20,6	18,3	(11,2)
Ste-Gertrude	1953	10 824	20,4	20,7	1,5.
St-Albert-le-Grand	1954	7 932	16,9	19,2	13,6.
Lajeunesse	1964	4 055	14,5	15,0	3,4.
Ste-Lucie	1960	6 210	14,5	14,3	(1,4)
Duvernay	1958	5 852	14,4	14,3	(0,7)
St-Thomas Apôtre	1954	3 287	14,1	13,7	(2,8)
Auteuil	1962	7 640	11,8	11,8	—
Laval-Ouest	1959	4 255	10,7	11,1	3,7.
Trois-Rivières	1965	3 800	10,2	11,6	13,7.
Du Plateau	1969	7 781	9,8	11,2	14,3.
St-Joseph de Rivière des Prairies	1958	6 969	9,7	12,1	24,7.
St-Jean-de-la-Croix	1933	4 139	9,6	10,4	8,3.
St-Léopold	1965	4 667	9,1	10,1	11,0.
Aéro	1953	4 857	8,5	9,4	10,6.
Ste-Scholastique	1921	1 234	8,5	8,4	(1,2)
St-Édouard de Fabreville	1957	3 604	7,6	8,1	6,6.
Rosemère-Lorraine	1975	1 897	5,3	5,1	(3,8)
Lachenaie	1975	2 253	3,7	4,0	8,1
St-Hermas	1915	823	3,4	3,2	(5,9)
St-Placide	1963	1 113	3,4	3,5	2,9
Total de l'actif		238 777	668,2	691,2	3,4.



Ce rapport annuel est publié par le
Service des relations publiques et communications de la
Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

Réalisé et produit par



